LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DANS LES LABORATOIRES ET ATELIERS

REF. FO SECU EPI+C - 1 jour (7 heures)

Objectif(s) : Savoir identifier et évaluer les niveaux de risques. Connaitre la signalétique réglementaire et normative. Connaitre les équipements de protection individuels et collectifs, les normes d'emploi et de contrôle de ces matériels. Sensibiliser à l'utilisation les équipements de protection individuelle et savoir faire le bon choix de ces matériels. Connaitre le cadre réglementaire français et européen.

Sessions en 2026 :
18 mai

Inter/Intra

Public :
Tous publics

Prix :
400 € H.T.

Déjeuners :
Offerts

PROGRAMME

- **Les risques**
  Chimiques, thermiques, mécaniques, biologiques, radiologiques

- **Les dangers des agressions chimiques, thermiques, mécaniques, biologiques, radiologiques pour notre organisme**

- **La réglementation**
  Le décret 92-768, codifié aux articles R 233-151 à R 233-157 du Code du travail, transposition en droit français de la directive européenne 89/686 CEE EPI

- **Les équipements de protection individuelle (EPI) et leurs choix :**
  pour les yeux, les oreilles, la tête, les voies respiratoires , les mains, les pieds, le corps..

- **Les équipements de protection collective et leurs choix :**
  pour les yeux, les voies respiratoires, le corps, les zones à risques.

ATOMER
Formation Continue - N° d'organisme de formation : 11 95 06 332 95
Tél : +33 (0)6 52 34 17 63 / 09 63 21 44 25 - E-mail : contact@atomer.fr
13, rue de la Coque F-95410 GROSLAY